

Discours de SM le Roi devant l'Assemblée nationale constituante tunisienne

SM le Roi Mohammed VI, accompagné de SAR le Prince héritier Moulay El Hassan et de SAR le Prince Moulay Rachid, a prononcé, samedi à Tunis, un important discours devant l'Assemblée nationale constituante tunisienne.

Voici le texte intégral du discours Royal:

"Louange à Dieu,

Prière et salut sur le Prophète,

Sa famille et Ses compagnons,

Mesdames et Messieurs le Président et les membres de l'Assemblée Nationale Constituante,

Mesdames et Messieurs le Chef et les membres du gouvernement,

Mesdames, Messieurs,

C'est pour moi un motif de joie et de fierté que d'être aujourd'hui parmi vous, dans mon deuxième pays, la Tunisie, qui est liée au Royaume du Maroc par tant de liens tissés par l'Histoire, le patrimoine civilisationnel séculaire, la fraternité maghrébine immuable et la communauté de destin.

Je ne saurais dissimuler toute la charge d'émotion, de fierté et d'espoir que je ressens chaque fois que je foule le sol de Tunis.

L'émotion tient au fait que je me sens parmi les miens avec lesquels je partage la même affection sincère et autant de fidélité pérenne, comme en témoignent la chaleur et la cordialité de l'accueil que vous me réservez depuis mon arrivée dans votre beau pays.

Quant au sentiment de fierté, il trouve sa source dans les relations fraternelles, enracinées dans l'Histoire, qui unissent Notre Famille Royale à "Tounes Al Khadraa" et au grand peuple tunisien. Ce sont, en effet, des liens spirituels et humains profonds, scellés par la foi dans la communauté d'appartenance et de destin.

Ces rapports privilégiés sont attestés par les visites qu'ont effectuées en Tunisie mes vénérables grand-père et père, Sa Majesté le Roi Mohammed V et Sa Majesté le Roi Hassan II, que Dieu les bénisse dans leur demeure éternelle. Mais la meilleure illustration en est "Mabarrat Mohammed Al-Khamis", qui fut inaugurée par le Souverain défunt en 1957.

Quant à l'espoir, il s'exprime à travers la volonté commune qui nous anime de raffermir davantage encore les liens de fraternité et de solidarité qui unissent nos deux peuples frères, de construire des relations de coopération fructueuse entre les deux pays et d'en faire un modèle à suivre dans les relations maghrébines.

C'est donc par fidélité à ces liens que j'ai réservé à la Tunisie le plus grand nombre des visites que j'ai entreprises au niveau des pays maghrébins.

De plus, j'ai toujours considéré que les transformations que connaît la Tunisie m'intéressent en ma qualité de "Roi du Maroc", mais aussi en tant que Marocain attaché à la fraternité maroco-tunisienne.

Je tiens également à souligner et saluer le rôle pionnier de la Tunisie dans divers domaines et notamment pour ce qui est de la promotion de la condition de la femme et de la jeunesse.

Mesdames, Messieurs,.

Je suis heureux de m'adresser à cette vénérable assemblée qui incarne la nouvelle Tunisie. Je salue les efforts que son Président et ses membres déploient avec constance et dans un esprit de consensus positif animant toutes ses composantes, qui placent l'intérêt de la nation au dessus de toute autre considération. Et c'est précisément cet esprit qui a permis d'aboutir à l'adoption d'une Constitution avancée, ouvrant une étape déterminante dans l'Histoire de la Tunisie sœur.

Je tiens aussi à dire toute ma considération pour le rôle important joué par Son Excellence, Monsieur le Président Moncef Merzouki, et le Chef du Gouvernement, Monsieur Mehdi Jomaa. Je salue également l'adhésion de toutes les forces vives tunisiennes au dialogue national, pour assurer le succès du processus de transition démocratique.

Nous affirmons, à cet égard, que nous nous tenons aux côtés du peuple tunisien frère, en permanence, pour le meilleur et pour le pire.

Nous réitérons également notre soutien aux efforts engagés pour consolider les fondements de l'Etat des institutions et pour répondre aux attentes légitimes du peuple tunisien qui aspire à la liberté, la démocratie, la dignité et la justice sociale, dans le cadre de la souveraineté nationale et de l'intégrité territoriale du pays.

Dans ce contexte, la poursuite des réformes dans les différents domaines et le rejet unanime par l'ensemble des composantes de la société, des démons de l'extrémisme, de la violence et du terrorisme, constituent la voie idoine pour concrétiser les espoirs et les aspirations de toutes les Tunisiennes et de tous les Tunisiens. Ils sont le gage de la stabilité politique et offrent à toutes et à tous la garantie d'améliorer leurs conditions économiques et sociales.

Nous sommes convaincu que toutes les parties prenantes sont mues par la même volonté positive et constructive d'œuvrer pour la réussite des prochaines échéances électorales présidentielle et législatives.

Mesdames, Messieurs,.

Fidèles au capital de militantisme et de culture que nos deux peuples frères ont forgé en commun, nous avons à cœur de poursuivre l'action sincère que nous menons afin de consolider les relations de fraternité, de coopération et de solidarité qui unissent nos deux pays dans les différents domaines, et de les hisser, à terme, au niveau de partenariat stratégique exemplaire.

Cette volonté commune qui anime nos deux peuples doit se décliner en projets structurants prometteurs, surtout dans les domaines prioritaires. Le citoyen y figure au cœur des orientations, et les questions de développement humain y sont abordées selon une approche globale et intégrée,

notamment celles de l'enseignement, de la formation, de l'emploi, de la santé, de la femme et de la jeunesse.

L'exploitation judicieuse et optimale des relations privilégiées maroco – tunisiennes donnera assurément à la complémentarité maghrébine une expression concrète, pratique et réaliste.

En effet, l'ambition qui nous habite d'édifier un Maghreb fort, capable de remplir le rôle qui lui revient aux plans politique, économique, social et sécuritaire doit, pour se concrétiser, reposer sur de solides relations bilatérales unissant entre eux les cinq Etats du Maghreb et s'appuyer, par ailleurs, sur des projets inclusifs qui renforcent la position et l'évolution de l'Union maghrébine.

Pour sa part, le Royaume du Maroc n'épargnera aucun effort pour raffermir ses relations avec les autres pays maghrébins frères qui sont mus par la même volonté, d'autant plus qu'il est convaincu que la coopération bilatérale est le véritable socle de l'Action maghrébine commune.

Mesdames, Messieurs,

La région maghrébine ne doit pas manquer son rendez-vous avec l'Histoire, pas plus que notre Union ne devrait demeurer en dehors de la logique du temps.

Or, le blocage regrettable de l'Union du Maghreb fait obstacle à l'exploitation optimale des richesses et des potentialités que recèlent les pays maghrébins. Pire encore, il hypothèque l'avenir de notre région et l'éloigne des tendances prévalant dans les différentes régions du monde où les regroupements, les complémentarités et les intégrations sont autant de gages pour la concrétisation des ambitions légitimes de leurs peuples qui aspirent à davantage de développement, de prospérité, de sécurité et de stabilité.

Il se berce d'illusion celui qui s'imagine qu'un Etat peut, à lui seul, venir à bout des problèmes liés à la sécurité et à la stabilité. Car, en effet, l'expérience a démontré que les approches exclusives sont inopérantes pour faire face aux dangers sécuritaires qui guettent la région, surtout au regard des défis que connaît l'espace sahélo – saharien en matière de sécurité et de développement.

C'est aussi un leurre de penser que le maintien de la situation actuelle et de l'état d'immobilisme que connaît le grand Maghreb peut être érigé désormais en stratégie payante. Ce qui est particulièrement en cause à cet égard, c'est la persistance de la fermeture des frontières. Cette clôture n'est compatible ni avec la Charte fondatrice de l'Union, ni avec la logique de l'Histoire, encore moins avec les exigences de l'interdépendance et de la complémentarité géographique. En réalité, elle va à l'encontre des intérêts des peuples maghrébins qui aspirent à l'unité et à l'intégration.

L'Union du Maghreb n'est plus un choix facultatif ou un luxe politique superfétatoire. Elle est devenue plutôt une revendication populaire pressante, une exigence régionale stratégique incontournable.

Ce sont autant de motifs qui nous incitent depuis des années à appeler de nos vœux l'émergence d'un ordre maghrébin nouveau, sur la base de l'esprit et de la lettre du traité de Marrakech fondateur qui vient d'achever sa 25ème année d'existence.

Un ordre qui permette à nos cinq Etats d'accompagner les mutations rapides qui s'opèrent dans la région, et ce, à partir d'une approche participative globale, propre à aider à relever les différents défis qui se posent en matière de développement et de sécurité.

Les Etats du grand Maghreb sont donc appelés, aujourd'hui plus que jamais auparavant, à faire preuve de volonté sincère pour surmonter les obstacles et les écueils artificiels qui entravent le lancement effectif de notre Union, dans un climat de confiance, de dialogue, de bon voisinage et de respect mutuel des spécificités nationales.

Mais la concrétisation d'un développement global en faveur de nos peuples exige au préalable la création d'un climat propice à la réalisation des grands projets inclusifs, et surtout le parachèvement de la mise en place de la zone de libre – échange maghrébine. L'autre préalable est la construction de réseaux de connexion intéressant les différentes infrastructures pour faciliter le libre déplacement des personnes, des services, des marchandises et des capitaux entre les pays du Grand Maghreb. Ceci permettra d'ouvrir de plus vastes perspectives de développement, avec tout ce que cela induit comme création de richesses et d'opportunités d'emploi, surtout pour les jeunes.

Notre appel renouvelé à la mise en place d'un système maghrébin intégré procède de notre ferme conviction quant à l'importance du rôle qui revient à l'Union du Maghreb Arabe pour soutenir les causes arabes et islamiques, dont et au premier chef la cause palestinienne. Il traduit, en outre, notre volonté de faire de l'Union du Maghreb un acteur influent sur le plan africain, et ce en accordant un rôle accru aux ensembles régionaux africains.

Par ailleurs, l'émergence d'un grand Maghreb intégré devrait s'inscrire dans une démarche pragmatique et avoir un contenu concret qui traduise les aspirations des peuples de la région et soit apte à raffermir le partenariat entre les Etats maghrébins et le voisinage européen, dans le cadre du dialogue "5 + 5" de la Méditerranée occidentale, que dans le contexte plus large de la coopération euro-méditerranéenne.

Mesdames, Messieurs,

Nous avons la conviction que, par le génie de ses enfants, par son attachement au vivre-ensemble, et par sa fierté d'appartenance à sa patrie, le peuple tunisien frère poursuivra assidûment ses efforts pour consolider son choix pacifique, renforcer son unité et sa souveraineté nationale, et réaliser ses objectifs de développement global, dans le cadre de ses institutions constitutionnelles.

Fort de sa foi inébranlable dans les valeurs et les idéaux humains universels, et dans son patrimoine culturel séculaire, le peuple tunisien poursuivra résolument et irrévocablement sa marche historique vers le progrès civilisationnel fondé sur la solidarité humaine et la coexistence pacifique.

Wassalamou alaïkoum wa rahmatoullahi wa barakatouh".